



Mise à jour du 01/02/2021  
et révisable suite à  
l'évolution de la crise sanitaire

# Protocole d'accueil Au 01/02/2021 École Notre-Dame du Sacré Cœur PRINQUIAU

## CONTEXTE

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires.

Le présent protocole sanitaire intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants. Il s'applique à compter du 1er février 2021. Il repose sur les avis successifs du HCSP, notamment celui du 20 janvier 2021. La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque « grand public » de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération est renforcée.

- **Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire**, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.
- Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures encore plus strictes, du fait d'une circulation encore plus active du virus sur tout ou partie du territoire national, **un plan de continuité pédagogique** sera mis en place pour assurer la continuité pédagogique.



Voici le protocole d'accueil des élèves, il se présente sous la forme d'une Foire Aux Questions avec différents thèmes :

- conditions et règles d'accueil
- hygiène et mesures sanitaires
- Récréations
- cantine et périscolaire
- Rôle des parents

### conditions et règles d'accueil

#### Quand mon enfant ira-t-il à l'école ?

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

#### Quelles sont les horaires ?

Nous conservons les horaires habituels.

<b>HORAIRES (lundi, mardi, jeudi et vendredi):</b>		
<b>Matin</b>	<i>Ouverture du portail : 8h40</i> <i>Début de la classe : 8h50</i> <i>Fin de la classe : 12h05</i>	<b><i>Merci de veiller au strict respect des horaires</i></b>
<b>Après-midi</b>	<i>Ouverture du portail : 13h20</i> <i>Début de la classe : 13h30</i> <i>Fin de la classe : 16h30</i>	

#### Comment se réalisera la dépose ou récupération de mon enfant à l'école ?

Un protocole strict sera à respecter lors de la dépose et récupération de son enfant. La municipalité et l'école demandent aux parents de ne pas se regrouper aux abords de l'établissement, de venir avec un masque, de respecter la distanciation.

L'organisation retenue à la rentrée est maintenue comme indiqué ci-dessous :

<i>Classe de Geslin Adeline, de M. Roux et de Marie Gérard</i>	<i>Classe de Stéphane Mouster et d'Emilie Rossignol</i>	<i>Classe de Marina Rivalland, d'Amélie Rousset et d'Angélique Legland</i>
Entrée et sortie par le portail jaune. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école.	Entrée et sortie par le grand portail gris (rue de La Nouée Mulette). Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école.	Entrée par le portillon blanc (rue de La Ramée) et sortie par le grand portail blanc à côté. Les parents de PS et MS sont autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école pour déposer son enfant dans le hall d'accueil des classes. Il est impératif de venir avec un masque, de procéder à une hygiène des mains avec le gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée <b>et de respecter les mesures de distanciation.</b>

Chaque enfant d'une même fratrie est à déposer en fonction de son lieu d'accueil.

## Mon enfant prend les transports, comment cela va se passer ?

Informations sur le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Un enseignant ou une ASEM avec un personnel municipal accompagnera les élèves aux horaires habituels en empruntant le cheminement habituel.

## hygiène et mesures sanitaires

### Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

- **Distanciation physique :**
  - Dans les espaces clos (salles de classe, salle de motricité...), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.
  - Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.
- **Les gestes barrières** rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



- **Le lavage des mains**
- **Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 par les adultes**
- **Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 par les élèves dès le CP**
- **Renforcement de l'aération des locaux**
- **La limitation du brassage des élèves**

### Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains à minima :

- ✓ à son arrivée dans l'école
- ✓ avant et après chaque repas
- ✓ avant et après les récréations
- ✓ après un passage aux toilettes
- ✓ le soir, dès son arrivée au domicile

### Mon enfant pourra-t-il apporter du gel hydroalcoolique ?

Non. Un flacon sera disposé dans chaque salle de classe. L'utilisation de ce gel se fera sous la surveillance d'un adulte. En aucun cas un enfant utilisera seul le GHA.

### Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque **de catégorie 1** dans les locaux et en dehors des locaux.

### Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire
- pour les élèves des écoles élémentaires (= CP au CM2), des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » **de catégorie 1** est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. **Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grands public » de catégorie 1 (pas de masques « faits maison ») peuvent être portés à l'école.**

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (à partir du CP) à raison de 2 masques par jour. Merci d'informer vos enfants sur la bonne utilisation d'un masque.

#### **Changement du masque :**

- pour les élèves mangeant à la maison, changement au domicile
- pour les élèves mangeant au restaurant scolaire, prévoir 2 petits sacs (type congélation par exemple), un avec le masque propre et un pour le masque usagé. Votre enfant ira à la cantine avec ses deux sacs, une fois installé à table, il rangera le masque qu'il a porté la matinée dans le sac dédié à cet effet puis une fois son repas terminé, il mettra le masque contenu dans l'autre sac qui contient le masque propre pour l'après-midi.

### À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage des locaux est une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols et tables seront nettoyés une fois par jour. Une désinfection au moins une fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- ✓ sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...
- ✓ points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs

Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

L'ampleur de la tâche nous oblige à revoir l'organisation du planning des ASEM qui seront un peu moins disponible auprès des élèves.

### À quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?

Les salles de classes seront aérées par une ouverture des fenêtres avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, pendant la pause repas quand les enfants auront quitté la classe et en fin de journée.

**Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.**

### Limitation du brassage des élèves : fonctionnement ?

Préconisations du protocole nationale : La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau). Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle).

Ainsi pour notre école, 3 groupes distincts seront constitués et nous éviterons au maximum le brassage entre ces groupes :

- Groupe 1 : classe de Mme Rivalland et Mme Rignault (PS) + classe de Mme Roussel (MS-GS) + classe de Mme Legland (GS-CP)
- Groupe 2 : classe de Mme Rossignol (CP-CE1) + Classe de M. Mouster (CE1-CE2)
- Groupe 3 : classe de Mme Gérard (CM1-CM2) + classe de M. Roux (CM1) + classe de Mme Geslin (CE2-CM2)

## Récréations

### Organisation des récréations ?

Les horaires des récréations restent inchangés :

10h10-10h25 et 14h45-15h pour les CP au CM2

11h-11h30 et 15h45-16h15 pour les maternelles

Chaque groupe effectuera sa récréation sur une zone de la cour dédiée ; à savoir Groupe 1 sur la cour côté maternelle, groupe 2 sur la partie basse de leur cour, groupe 3 sur la partie haute de leur cour.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

## cantine et périscolaire

Il convient de contacter directement l'accueil périscolaire les Marsupilamis pour toutes questions relatives à son organisation ; concernant le restaurant scolaire il faut vous rapprocher de la mairie. Je ferai suivre une communication de la mairie quant aux modalités de fonctionnement du restaurant scolaire.

## Rôle des parents

### Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Merci de faire le nécessaire pour que vos enfants (du CP au CM2) portent des masques respectant les dernières exigences : **les masques chirurgicaux ou les masques « grands public » de catégorie 1.**

Merci de veiller à bien fournir pour chaque journée de classe **deux masques propres.**

### Symptômes évocateurs d'un COVID-19 :

Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants :

- infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre
- fatigue inexpliquée
- douleur musculaire inexpliquée
- maux de tête inhabituels
- diminution ou perte du goût ou de l'odorat
- diarrhée
- altération de l'état général
- une rhinite seule n'est pas considérée comme un symptôme évocateur de Covid-19.